

PROCES-VERBAL	ASSEMBLEE GENERALE	N° 1 / 2017
---------------	--------------------	-------------

**DATE :** Jeudi 27 avril 2017 à 17h00

**LIEU :** Salle Mermet III, Centre du Vieux-Moulin à St-Prex

**SECRETAIRE :** Mme Marlène Godel

**PARTICIPANTS :** selon liste annexée

**EXCUSES :** selon liste annexée

### 1. Ouverture et bienvenue

M. Daniel Oyon, Président de l'Assemblée générale, ouvre la séance.

Mme Carine Tinguely, Municipale, souhaite bienvenue au nom de la Commune de Saint-Prex.

M. Oyon présente les personnes qui siègent à ses côtés : Dr Laurent Christin, Président du Comité exécutif, Mmes Elisabeth Débenay, Secrétaire générale du Réseau Santé la Côte (RSLC) et Marlène Godel, secrétaire de l'Assemblée générale.

Toutes les catégories de membres affiliés étant présentes ou représentées, le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut se tenir.

#### Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. Les points 7 et 6 sont inversés.

#### Distribution des cartes de vote

La distribution des cartes de vote est effectuée avec le rappel des modalités de vote. Une enveloppe contenant les bulletins des deux candidats au poste de Président du Comité exécutif est également distribuée à chaque catégorie.

#### Nomination des scrutateurs

L'Assemblée approuve la nomination de M. Stéphane Grosjean et de Mme Jessica Imhof du RSLC comme scrutateurs.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23.11.2016

Le procès-verbal est adopté sans modification. M. Oyon remercie son auteur.

### 3. Rapport d'activités 2016 et objectifs 2017

Mme Débenay présente les activités 2016 et invite les responsables de domaine à s'exprimer.

#### Ressources humaines

Mme Débenay retrace les changements de personnel du RSLC durant 2016 et ce début 2017 :

- Mme Godel a rejoint le réseau en avril 2016 comme assistante administrative ;
- En 2016, Mme Yolande Oyon et M. Boris Hürlimann ont été mandatés pour un appui comptable, administratif et financier avant l'engagement en janvier 2017 en CDI de Mme Sylvie Mathey, comptable ;
- Mme Imhof coordonne DiabOuest à 40% depuis mars 2017, en remplacement de Mme Sarah



Lachat en CDD durant toute l'année 2016 ;

- Mme Emilie Theytaz, assistante sociale, sera remplacée en mai 2017 par M. Xavier Cueva.

#### Pilotage

Le Comité exécutif et le Bureau se sont réunis seize fois. Le travail s'est centré sur le groupement de prestations au Centre Senior de Rolle. Ce projet s'est concrétisé en août par le déménagement du Centre Mémoire de la Côte de l'Hôpital d'Aubonne au Centre Senior conformément à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de juillet 2016 de financer la différence de loyer entre Aubonne et Rolle sur les fonds libres du RSLC.

Le RSLC a mis en œuvre les recommandations de l'audit du Contrôle Cantonal des Finances de 2015. En février, M. Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la Santé et de l'Action Sociale, a annoncé la mise en consultation à l'automne de son avant-projet de loi sur les régions de santé. Dans sa réponse à la consultation, le Comité exécutif a mentionné partager les constats et les enjeux mais émis des réserves sur la gouvernance et le financement proposés.

#### Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO)

M. Stéphane Grosjean, chef de projet, détaille les activités 2016 et objectifs 2017 :

La signature en 2015 de la convention de prestations de la liaison entre le RSLC, le GHOL, l'EHC, la FLC et la Fondation Silo a permis de renforcer le pilotage du BRIO, avec notamment l'instauration d'un COPIL. Les travaux du groupe de travail de coordination BRIO-Liaison ont débouché sur l'introduction de reports d'incidents lors des transferts de patients.

L'effectif était au complet au 31.12.2016 avec 0.8 EPT d'assistante sociale et 3.1 EPT d'infirmières de coordination positionnées au RSLC ainsi que 12.84 EPT d'infirmières de liaison localisées dans les établissements signataires de la convention.

Le périmètre du BRIO a été élargi en 2016 grâce à la signature d'une convention avec la Fondation Baud pour la participation du BRIO à la commission d'attribution de ses logements protégés.

Les accords de collaboration entre le RSLC et les EMS ont été revus.

La fonction sociale a été grandement consolidée à la prise de fonction de Mme Theytaz.

Le BRIO a encore participé au salon Planète Santé en novembre.

Le BRIO a été présenté aux communes des districts de Nyon et de Morges via une invitation des préfectures.

Les données d'activités 2016 sont en légère baisse par rapport à 2015 (5,80% de demandes d'orientation en moins). On relève moins de retours à domicile (-303) ainsi qu'une diminution des longs séjours due à un manque de lits disponibles en 2016 par rapport à 2015 (-106 lits annoncés libres par rapport à 2015). Le nombre de courts séjours organisés au Château de Féchy a été satisfaisant avec un taux d'occupation des lits de 81.30%.

Pour 2017, les objectifs sont les suivants :

- Poursuivre les actions correctives en fonction des reports d'incidents ;
- Présenter le BRIO aux nouveaux collaborateurs des établissements partenaires ;
- Développer l'information sociale auprès des EMS et des structures d'accompagnement médico-sociales (SAMS) ;
- Diminuer le temps d'occupation des lits de soins aigus en attente d'hébergement ;
- Renforcer la collaboration entre la liaison hospitalière et la coordination afin d'optimiser l'orientation en EMS.

#### CMS 24

Mme Catherine Gobbo, responsable des prestations à la Fondation de La Côte, présente le CMS 24. Le CMS 24, localisé au Centre Senior de Rolle, a débuté son activité en janvier 2017. Il propose une réponse novatrice aux 2'400 sorties d'hôpitaux et de cliniques orientées vers une prise en charge à domicile grâce à une équipe de professionnels uniquement dédiée à cette mission.

#### Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

Mme Françoise Laurent, cheffe de projet, précise que l'équipe comprend 3.15 EPT (médecins, infirmières et psychologue). 211 patients ont été suivis en 2016 contre 182 patients en 2015,



l'objectif 2016 de 208 patients a ainsi été atteint. L'EMSP a traité 282 dossiers en 2016. L'activité est principalement constituée de visites à domicile des patients et de leurs proches à la demande du médecin traitant. 86% des patients suivis ont des métastases, 42% des patients ont entre 80 et 102 ans et 53% des suivis durent moins de 30 jours. Le stade terminal du patient reste très marqué, ce que regrette l'EMPS.

#### Dispositif régional DiabOuest

DiabOuest se déploie sur trois pôles : l'EHC, la FLC et la Clinique La Lignière. Ses prestations sont orientées vers des soins spécialisés multidisciplinaires aux patients diabétiques, des séances d'éducation thérapeutique pour les patients (Comment gérer au mieux sa maladie chronique) ainsi qu'une sensibilisation des professionnels à l'éducation thérapeutique (Comment les professionnels apprennent aux patients à mieux gérer leur maladie chronique).

Les résultats 2016 pour l'EHC sont de 561 patients pour 540 attendus, la Clinique La Lignière a dépassé toutes les attentes avec 273 patients pour 120 attendus, ce dont on ne peut que se réjouir. Au total 834 patients ont été pris en charge sur les quelques 658 cas attendus, dont 21 patients suivis par la FLC. Un forum régional a également été tenu sur l'inter-professionnalité et l'éducation thérapeutique.

Les objectifs 2017 sont les suivants :

- Augmentation du nombre de suivis ;
- Augmentation du nombre de patients qui bénéficieront d'une évaluation du risque de complications du pied, ce qui est primordial dans le cas d'un diabétique ;
- La bonne application de l'articulation entre les 1<sup>ères</sup>, 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lignes de soins (1<sup>ère</sup> ligne : CMS et médecins traitants, 2<sup>ème</sup> ligne : spécialistes, 3<sup>ème</sup> ligne : pôle hospitalier spécialisé). Le dispositif est au service du médecin traitant.

#### Centre Mémoire de la Côte

Pour Dr Rebecca Dreher, responsable du Centre Mémoire, les objectifs et actions 2016 réalisés ont été les suivants :

- L'augmentation de l'effectif médical de 0.30 EPT a réduit à deux semaines l'attente pour un rendez-vous médical contre sept semaines auparavant ;
- Le déménagement à Rolle qui a été l'opportunité de renouveler l'information sur le Centre Mémoire auprès de 188 médecins ;
- La participation au salon Planète Santé à l'automne ;
- L'organisation de rencontres avec les regroupements de la SVM de Morges et Nyon ;
- L'organisation de trois séances pour les proches aidants chapeautées par Espace Proches ;
- Une visibilité au congrès suisse de médecine interne générale par la présentation d'un poster.

Les activités cliniques entre 2013 et 2016 sont en augmentation : 24% entre 2014-2016 et 35% entre 2013-2015, de même que les 131 consultations pour proches aidants ce qui représente une augmentation de 35% en 2016 par rapport à 2015.

Les objectifs 2017 sont les suivants :

- Poursuivre l'implantation locale et répondre aux besoins de la population ;
- Reconduire les séances avec Espace Proches ;
- Prévoir une journée « portes ouvertes » lors de la journée mondiale Alzheimer ;
- Pourvoir au remplacement du psychologue de la consultation proches aidants démissionnaire et renforcer ses prestations ;
- Optimiser et harmoniser la facturation des quatre centres mémoire à la demande du SSP.

#### Cellule d'hygiène, prévention et contrôle de l'infection (CHyPCI)

Mme Cécile Sordet, responsable de l'unité Prévention des Infections associées aux Soins du GHOL, présente la cellule de formation de correspondants en hygiène. Cette cellule est constituée par des infirmières spécialistes en hygiène, prévention et contrôle de l'infection. En 2016, deux formations de correspondants en hygiène ont été organisées pour 23 participants. Mme Débenay remercie Mme Godel, qui assure le secrétariat de cette formation.



#### 4. Modifications réglementaires du SSP

Mme Débenay présente les changements demandés par le SSP :

- En application de la directive de défraiements des membres des comités du SSP, le RSLC a adapté un nouveau règlement interne ;
- Un nouveau reporting financier plus détaillé et commun aux 4 réseaux est introduit ;
- Le rôle d'observateur de l'Etat dans les comités exécutifs est remplacé par une réunion annuelle entre les comités et les directions du SSP et du SASH.

#### 5. Approbation des comptes 2016 (présentation annexée)

Les comptes 2016 sont commentés par M. Oyon. Le cadre budgétaire a été respecté et le RSLC a généré des fonds affectés et libres. La situation financière du réseau est saine, à l'image des années précédentes.

**Pilotage** : l'excédent d'un montant de 63'449 CHF s'explique par le départ d'un collaborateur et la vacance de poste qui s'en est suivie.

**BRIO** : les charges de personnel ont été inférieures au montant budgété pour un excédent de 198'901 CHF.

**Centre Mémoire de la Côte** : les différences s'expliquent par l'augmentation du loyer suite au déménagement le 1<sup>er</sup> août de l'Hôpital d'Aubonne au Centre senior à Rolle. Cette augmentation est financée sur les fonds propres du RSLC suite la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de juillet.

**Soins palliatifs** : les comptes sont équilibrés, le budget a été respecté.

**DiabOuest** : les comptes sont équilibrés.

**PcD** : les comptes sont équilibrés, le déficit de 1'320 CHF est lié à l'organisation d'un forum.

**Proches aidants** : le projet débuté en 2015 s'est terminé en 2016 avec la création et la diffusion de la charte du Proche Aidant dans les EMS et les SAMS (structures d'accompagnement médico-social). Le budget a également contribué au financement de la journée inter-cantonale du 31 octobre du Proche Aidant qui s'est tenue au GHOL.

**CHypCI** : pour cette activité financée par les cotisations des membres, les dépenses ont été inférieures au budget.

##### **Les incidences sur les fonds propres et affectés sont les suivantes :**

Pour le BRIO, en application de la règle de financement (40% Etat et 60% RSLC), sur le solde de 198'901 CHF, 79'560 CHF iront aux fonds affectés et 119'341 CHF aux fonds libres. Pour les Soins palliatifs, le montant de 1'147 CHF ira sur les fonds affectés.

Il subsiste un montant non dépensé de 63'444 CHF. Une négociation est en cours avec le SSP quant à l'affectation du solde du pilotage pour 2015 et 2016. Une rencontre avec ce service se tiendra le 4 mai prochain.

M. Aurélien Tissot de la Fiduciaire GRF, organe de révision, propose l'adoption des comptes 2016, contrôlés selon les normes suisses en vigueur pour un contrôle restreint. Aucune anomalie n'ayant été détectée, il déclare les comptes conformes.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée qui reconduit pour une année le mandat de révision à la Fiduciaire GRF.**

#### 6. Avant-projet de loi sur les Régions de Santé

Dr Christin rappelle que le vieillissement de la population et l'augmentation du coût de la santé demande une adaptation du système de santé dans le canton de Vaud. L'avant-projet de loi sur les régions de santé propose l'abrogation de la loi sur l'AVASAD et de la loi sur les Réseaux de soins. Le projet de loi propose la création de quatre institutions régionales. Dans sa réponse à la consultation, le RSLC a mentionné partager les constats, la vision et les objectifs, rejeter la structure juridique et la gouvernance et ne pas pouvoir se positionner sur le monde de financement encore imprécis. Le canton travaille actuellement au dépouillement de la consultation.



## **7. Règlement d'application des cotisations 2017**

Le règlement définit notamment la participation financière des membres du RSLC au fonctionnement du réseau. Le règlement 2017 est identique à celui de 2016.

**L'AG à l'unanimité l'adopte.**

## **8. Présentation du budget prévisionnel 2018 (présentation annexée)**

Le budget prévisionnel est commenté par Mme Débenay.

Celui-ci ne présente pas de modifications notoires par rapport au budget 2017 :

**Pilotage** : le budget est de 590'000 CHF, les défraiements de notre Comité exécutif calculés selon le règlement du RSLC établi en conformité avec le règlement cantonal seront financés par la subvention cantonale et non plus sur les cotisations des membres du RSLC.

**Brio** : le budget est de 2'421'738 CHF. La différence de 45'000 CHF par rapport au budget 2017 s'explique par des charges RH supérieures.

**CHypCi** : le budget est à l'identique de celui de 2017.

**DiabOuest** : le centre de charge du Programme cantonal diabète a fusionné avec DiabOuest. Le budget de 459'500 CHF présente une augmentation de l'activité (nombre de patients suivis).

**EMPS** : le budget est de 563'000 CHF.

**Centre Mémoire** : les dépenses de 870'866 CHF présentent une augmentation du montant de la sous-traitance des prestations confiées à l'EHC de 137'866 CHF. Ce montant intègre l'augmentation de loyer lié au déménagement sur Rolle du Centre mémoire.

Le budget est équilibré grâce à l'augmentation des prestations facturables de 171'857 CHF. De ce fait, il est proposé de diminuer le montant de la subvention du SSP à 158'500 CHF, de faire une demande de financement sur les fonds affectés du Centre Mémoire de 100'000 CHF et de prélever 49'000 CHF sur les fonds libres du RSLC.

Le budget prévisionnel de 2018 est de 4'700'888 CHF. Le budget final sera présenté pour validation à l'Assemblée générale du 22 novembre 2017.

## **9. Nouvelles adhésions**

Conformément à l'art. 10.3 des statuts, le Comité exécutif a entériné les adhésions en qualité de membres associés avec voix consultative des deux entités suivantes :

- Vivitas SA, représenté par M. Olivier De Senarclens, co-fondateur et médecin répondant, organisme qui devrait bientôt déployer ses activités sur l'ouest vaudois ;
- Espace Santé Sàrl, représenté par Mme Ilkay Demercan, Infirmière responsable.

Pour information, IDP Médical Sàrl n'est plus membre associé du RSLC, au motif qu'elle n'a plus d'autorisation d'exploiter délivrée par l'Office du Médecin Cantonal.

Mme Julie Heppel, Directrice de l'EMS La Clairière, demande des précisions sur la différence de statut entre les membres associés (OSAD) et les membres affiliés de droit. Et pour quelle raison les membres associés ont voix consultative et non pas voix délibérative ?

Selon la loi sur les réseaux de soins (LRS), les OSAD - organismes d'intérêt privé - doivent adhérer au réseau de soins régional. Les statuts du RSLC mentionnent trois catégories de membres : les membres affiliés de droit et affiliés volontaires qui ont une voix délibérative et les membres associés qui disposent d'une voix consultative. Après trois années d'adhésion, les membres associés peuvent demander à devenir membres affiliés volontaires. A ce jour, seule la Clinique La Lignière a fait cette requête. Les OSAD, qui sont membres du RSLC, sont des membres associés.

## **10. Nomination(s)**

**M. Oyon est réélu à la présidence de l'Assemblée générale.**

Aucune candidature à la vice-présidence, le poste reste vacant. Mme Godel est réélue au poste de secrétaire de l'Assemblée générale. M. Oyon présente les nouvelles candidatures au Comité exécutif : Drs Lucien Perey et Ezequiel Rodriguez Reimundes, représentants des médecins libres praticiens en remplacement de Dr Pierre-Alain Robert ; Mme Anne-Christine Ganshof pour les communes du

district de Morges en remplacement de M. Jean-Daniel Alleman ; M. Joël Guy, Directeur de la Fondation du Midi, représentant des EMS en remplacement de Mme Danielle Bonhomme, Directrice de l'EMS La Diligence. Deux représentants des communes du district de Nyon se sont annoncés, soit M. Frédéric Mani de Dully, comme membre, et Mme Chantal Landeiro de Le Vaud, comme suppléante. Ces candidats seraient disponibles s'il devait y avoir un élargissement du Comité suite à la nomination de M. Burnier à la Présidence du Comité exécutif.

M. Oyon soumet au vote la composition du nouveau Comité exécutif suivante :

- M. Christophe Vachey, Directeur général adjoint GHOL et M. François Jacot-Descombes, Directeur général EHC, représentants des hôpitaux de soins aigus somatiques
- Dr Christophe Sahli, Médecin associé Hôpital de Prangins, représentant des hôpitaux de soins aigus psychiatriques
- M. Mikael de Rham, Directeur général adjoint EHC, représentant des centres de traitement et de réadaptation (CTR)
- M. Jacques Charbon, Directeur FLC, représentant pour les services d'aide et soins à domicile et de prévention
- M. Pierre Burnier, Syndic de Bursinel et Mme Anne-Christine Ganshof, Syndique de Vufflens-le-Château, représentants respectivement des communes du district de Nyon et Morges
- M. Joël Guy, Directeur de la Fondation du Midi et M. Jean-François Pasche, Directeur de la Fondation Silo, représentants des EMS
- Dr Lucien Perey, médecin chef du Service d'oncologie de l'EHC et président du groupement SVM des onco-hématologues-infectiologues et Dr Ezequiel Rodriguez Reimundes, spécialiste FMH en médecine interne et générale, représentants des médecins libres praticiens
- M. Nicolas Walther, Directeur de La Clinique La Lignière, représentant des membres affiliés volontaires

**Le Comité exécutif, sous cette composition, est élu est à l'unanimité.**

L'élection du nouveau président au Comité exécutif se fait à bulletins secrets. Deux candidatures pour ce poste à la présidence : M. Pierre Burnier, représentant des Communes du district de Nyon, ainsi que M. Joël Guy, représentant des EMS. Après dépouillement des enveloppes par les scrutateurs, M. Burnier obtient 140 voix contre 20 voix pour M. Guy.

**M. Burnier est élu à la présidence du Comité exécutif pour un mandat de deux ans.**

Mme Débenay remercie MM Robert et Christin et Mme Bonhomme pour les années passées au service du RSLC. Dr Christin remercie l'Assemblée de la confiance témoignée, souligne le bilan très positif, notamment, du Centre Mémoire et de DiabOuest, et souhaite longue vie au Réseau dans un avenir qui le verra évoluer. Il remercie les membres du Comité qui ont conduit ce bateau bon an mal an mais pour autant à bon port. Il adresse également ses remerciements aux collaborateurs du Réseau ainsi que Mme Débenay avec laquelle il a eu énormément de plaisir à travailler. Enfin, il remercie M. Oyon avec lequel la collaboration a toujours été excellente.

#### 11. Proposition(s) individuelle(s)

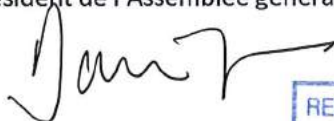
Pas de proposition individuelle.

#### 12. Divers

M. Oyon clôt cette Assemblée générale, remercie les participants et les convie au verre de l'amitié. La séance est levée à 19h45.

Annexes mentionnées

Daniel OYON  
Président de l'Assemblée générale



Marlène GODEL  
Secrétaire de l'Assemblée générale

